



# NEWSLETTER #33

## REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES



### Soutenir le commerce de proximité

Pierre angulaire de l'attractivité d'un territoire, le commerce constitue la **priorité de la redynamisation des centres-villes**. La Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales pour **soutenir le commerce de proximité**. Elle s'engage pour faire face aux effets de la crise avec des mesures qui s'adressent aux collectivités concernées par les programmes territoriaux **Action Cœur de Ville** et **Petites Villes de Demain**.

**Valables jusqu'au 31 octobre 2021 pour les bénéficiaires du Programme Petites Villes de demain, découvrez les mesures qui vous sont proposées :**

#### #1 - Cofinancement d'un poste de manager de commerce

[PLUS D'INFOS](#)

Une aide au financement d'un **poste de manager de commerce**, pour animer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun. Cette aide prend la forme d'une **subvention forfaitaire sur deux ans**, pour la création d'un nouveau poste de manager de commerce.

#### #2 - Cartographie du contexte commercial

[PLUS D'INFOS](#)

Une mission courte de **diagnostic « post crise » du tissu commercial du centre-ville** pour :

- Dresser le panorama de la résilience commerciale théorique du centre-ville, et donc d'un niveau de risque à anticiper.
- Observer objectivement les conditions économiques de la séquence de reprise des activités présentes dans les centres-villes, par typologies d'activités.
- Apporter des conseils pour vous permettre de prioriser efficacement votre politique de relance et vos investissements.

#### #3 - Accompagnement à la digitalisation des commerces

[PLUS D'INFOS](#)

La Banque des Territoires vous accompagne dans la définition des **enjeux de la digitalisation des commerces sur votre territoire** et dans la **formulation de recommandations opérationnelles** pour vous aider dans la mise en œuvre d'actions stratégiques en matière de digitalisation des commerces.

## #4 - Cofinancement d'une solution numérique Commerce

PLUS D'INFOS 

Une aide au financement d'une **solution numérique** dédiée au **commerce** et à **l'attractivité du cœur de ville**. Cette aide prend la forme d'une **subvention plafonnée à 20.000 € TTC** pour la mise en place d'un nouveau service ou du développement ou d'une évolution d'un service existant.

Sont concernées les solutions numériques telles que :

- les plateformes locales de e-commerce,
- les solutions de click&collect / drive / consignes connectées / prise de rendez-vous,
- les solutions de fidélité et de gestion digitale de chèques cadeaux,
- les vitrines numériques et cartographies interactives,
- les applications de villes,
- les outils d'analyse de flux piétons.

[CLIQUEZ ICI](#)  
[POUR ACCÉDER AUX](#)  
[DISPOSITIFS DE RELANCE](#)  
[POUR LE COMMERCE](#)